

MedinCell reçoit une nouvelle subvention pour développer un traitement injectable à action prolongée pour la prévention du VIH (PrEP)

MedinCell a reçu une subvention de La Fondation Bill & Melinda Gates pour le développement d'un produit préventif contre le VIH. C'est le deuxième programme de MedinCell à recevoir le soutien de la fondation, le premier portant sur la formulation d'un contraceptif injectable actif pendant 6 mois.

Euronext: MEDCL • Montpellier - France • 4 septembre 2019 • 17h45 (CEST)

La prophylaxie pré-exposition (PrEP) via l'administration orale quotidienne d'antirétroviraux, a montré son efficacité comme stratégie thérapeutique pour prévenir l'infection au VIH. Cependant, le manque d'observance des patients est un problème majeur.

La combinaison d'une nouvelle molécule actuellement au stade expérimental avec la technologie de MedinCell pourrait garantir plusieurs mois de prévention après une unique injection sous-cutanée.

Le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates vise à confirmer la faisabilité du produit et à initier la conception d'une formulation qui pourrait rapidement entrer en développement préclinique.

« Ce produit pourrait marquer une avancée majeure dans la prévention du VIH », déclare Christophe Douat, Directeur Général de MedinCell. « En agissant comme un véritable bouclier pendant plusieurs mois, il pourrait offrir des bénéfices substantiels comparé à la PrEP orale qui nécessite une stricte observance. Grâce à l'injection sous-cutanée et à la disparition complète du dépôt agissant comme une mini-pompe pour délivrer un puissant antirétroviral, il pourrait s'imposer comme le meilleur produit de sa catégorie, éliminant notamment les inconvénients des implants non résorbables. »

« Nous sommes très enthousiastes à l'idée de travailler sur ce deuxième programme avec La Fondation Gates compte tenu de leur expertise globale sur le VIH », ajoute Christophe Douat. « C'est le partenaire idéal pour concevoir un produit préventif best-in-class avec un fort potentiel dans les pays développés mais également la garantie qu'il puisse être disponible dans d'autres pays. Ce programme est à l'image de notre positionnement de société pharmaceutique humaniste. »

A propos de MedinCell

MedinCell est une société pharmaceutique technologique au stade clinique qui développe un portefeuille de produits injectables à action prolongée dans différentes aires thérapeutiques en associant sa technologie propriétaire BEPO® à des principes actifs déjà connus et commercialisés. MedinCell, à travers la libération contrôlée et prolongée du principe actif, rend les traitements médicaux plus efficaces grâce notamment à l'amélioration de l'observance, c'est-à-dire le respect des prescriptions médicales, et à la diminution significative de la quantité de médicament nécessaire dans le cadre d'un traitement ponctuel ou chronique. La technologie BEPO® permet de contrôler et de garantir la délivrance régulière à dose thérapeutique optimale d'un médicament pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable. Basée à Montpellier, MedinCell compte actuellement plus de 130 collaborateurs de plus de 25 nationalités différentes.

Contacts

MedinCell

David Heuzé
Communication leader
david.heuze@medincell.com
+33 (0)6 83 25 21 86

NewCap

Louis-Victor Delouvrier / Alexia Faure
Relations investisseurs
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

NewCap

Nicolas Merigeau
Relations médias
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes à des changements sans préavis, à des facteurs que la Société ne maîtrise pas et aux capacités financières de la Société.

Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives.

Une liste et une description de ces risques, aléas et incertitudes figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au titre de ses obligations réglementaires, y compris dans le document de base de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 4 septembre 2018 sous le numéro I. 18-062, ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. Par ailleurs, ces déclarations prospectives ne valent qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles viendraient à être disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'impliquera pas qu'elle procédera ou non à d'autres actualisations de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives.

Ce communiqué de presse est publié à des fins d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit, en particulier en France. De la même façon, ce communiqué ne constitue pas un conseil en investissement et ne saurait être traité comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne saurait priver les destinataires d'exercer leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à modification sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être encadrée par des dispositions restrictives du droit dans certaines juridictions. Les personnes qui viendraient à prendre connaissance du présent communiqué de presse sont tenues de se renseigner quant à ces restrictions et de s'y conformer.